

ENGAGEMENT QUALITE

L'ambition du CEKCB dans la démarche qualité est d'être reconnue par l'ensemble de la profession, par toute la profession et par nos organismes financeur (FIF PL et ANDPC) en tant qu'acteur majeur du déploiement des compétences dans le strict respect des critères qualité du décret du 30 juin 2015.

Une démarche qualité collective visant la certification Qualiopi a été engagée à cet effet pour structurer les modes de fonctionnement au bénéfice de nos adhérents, principalement les masseurs kinésithérapeutes, et répondre aux enjeux de conformité aux nouvelles dispositions réglementaires.

Notre démarche qualité se veut pragmatique et simple pour être efficace. Notre politique qualité repose sur des objectifs stratégiques définis et mesurables, dans un plan pluriannuel, revu chaque année :

Gestion rigoureuse de nos obligations déontologiques et réglementaires

Adéquation de notre offre de formation aux besoins de nos clients

Maintien d'un haut niveau de satisfaction de nos clients

Meilleur pilotage de nos activités

Un comité de pilotage assisté d'un consultant externe du Cabinet Carron Consultants, anime, coordonne cette démarche, contrôle l'évolution du référentiel, et vérifie l'adéquation entre la démarche qualité avec les exigences du référentiel.

Marie Annick Foury est désignée responsable qualité au sein du CEKCB. Elle est la garante, avec son Président et le comité scientifique, de la mise en place des dispositifs au sein de la structure.

Après avoir obtenu la norme Iso 9001, la norme Veri Selectdans les années antérieures, 2020 a été l'année d'obtention de l'attribution de la certification Qualiopi, renouvelée en 2022.

Le respect de ses référentiels, nous permet de toujours mieux répondre aux enjeux pour la formation : la qualité perceptible pour nos clients et reconnaissance par nos organismes financeurs.

Qualiopi
processus certifié 

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION**